

SENIORS AGENDA

Pour les plus de 65 ans

Septembre
2026

•
Janvier
2027



ÉDITO

Chères Orgevalaises, Chers Orgevalais,

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du CCAS, la nouvelle édition semestrielle de notre Seniors Agenda.

Cet agenda vous permettra de découvrir de multiples rendez-vous, animations, ateliers, sorties et temps de rencontre qui vous sont proposés afin de rythmer les prochains mois de façon conviviale et agréable.

Le partage, les échanges et la découverte d'activités étant un élément essentiel de la vie en société, notamment en tant que seniors, notre commune poursuit ainsi son engagement pour proposer un programme varié, accessible à tous et favorisant le lien social.

Que vous soyez déjà fidèle à ces rendez-vous ou que vous souhaitiez les découvrir pour la première fois, nous espérons que cet agenda répondra à vos attentes et devienne une invitation à participer à la vie de notre commune.

Je tiens à remercier les élus, les agents municipaux, les associations et les bénévoles qui, par leur implication, rendent toujours possible cette programmation de qualité et son évolution dans le temps.

En espérant avoir le plaisir de vous retrouver nombreux lors de ces moments de convivialité et restant à votre écoute pour de nouvelles idées.

Bonne lecture et à bientôt !



Sophie Clerc
Maire d'Orgeval
Présidente du CCAS

La Carte Seni'On

Cette carte, gratuite et nominative, est réservée aux Orgevalais de 65 ans et plus. Elle offre l'accès à de nombreux services et avantages proposés par la ville d'Orgeval.



Validité et avantages

Valable un an et renouvelable chaque année, la carte permet de :

- bénéficier de tarifs préférentiels sur certaines activités,
- profiter de réductions sur l'offre culturelle municipale (représentations à l'Espace Claude Rich, adhésion à la bibliothèque Jeanne Denis),
- accéder à des tarifs réduits sur les activités et événements du CCAS (hors séjours) sous conditions de ressources,
- être inscrit au dispositif vous permettant de recevoir le Seniors Agenda.



Comment l'obtenir ?

Rendez-vous directement au Pôle Seniors du CCAS :
123, rue du Docteur Maurer - 78630 Orgeval

Horaires d'ouverture

Lundi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(fermé les mercredis après-midi).

Conditions d'éligibilité

- résider à Orgeval,
- être âgé de 65 ans ou plus,
- être bénéficiaire d'une exonération d'impôt.

Pièces à fournir

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile,
- photo d'identité récente,
- avis d'imposition N-1 (nécessaire pour bénéficier des tarifs réduits, sous condition de ressources).

ATELIERS PRÉVENTION CANCER

FORUM SANTÉ

*C'est
NOUVEAU!*



SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026 - de 8h à 13h

Place du marché

Gratuit



En partenariat avec le CRCDC Île-de-France et La Ligue contre le cancer, le CCAS d'Orgeval vous propose des ateliers d'information et de sensibilisation consacrés à la prévention des cancers du sein, du côlon-rectum et du col de l'utérus.

Destinés à tous, ces ateliers ont pour objectif de mieux comprendre les enjeux de la prévention et l'importance du dépistage.

Ces ateliers vous permettront de :

- comprendre les facteurs de risque et les moyens de prévention,
- connaître les différents dépistages organisés et savoir quand les réaliser,
- lever les idées reçues et répondre à vos questions,
- échanger avec des professionnels de santé.

Le dépistage permet de détecter certaines anomalies avant l'apparition des premiers symptômes. Plus un cancer est diagnostiqué tôt, plus les traitements sont efficaces et les chances de guérison sont importantes.

Participer à ces ateliers, c'est s'informer, adopter les bons réflexes et devenir acteur de sa santé.



Besoin d'en savoir plus sur le dépistage ?



Scannez ce QR code
et retrouvez toutes
les informations pratiques !

**DÉPISTAGE
DES CANCERS**
Centre de coordination
Île-de-France

Semaine Nationale
des retraités et
personnes âgées

Du 5 au 11 octobre 2026



Relions tous les âges dans des territoires engagés !



D'autres animations seront proposées sur la commune.
Retrouvez prochainement toutes les informations sur le site de la Ville :
www.ville-orgeval.fr

CAFÉ DES SENIORS

LANCEMENT DE LA SEMAINE BLEUE À ORGEVAL



LUNDI 5 OCTOBRE 2026 - de 10h à 12h

Espace de Vie Sociale Inter'val - 4, place de la Mairie

Entrée libre

À l'occasion de la Semaine Bleue, semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées, la Ville d'Orgeval et le CCAS vous invitent à un moment convivial pour découvrir le programme des animations proposées jusqu'au 11 octobre.

Autour d'une collation, l'équipe du CCAS vous présentera les actions et rendez-vous qui rythmeront l'année.



LA GRANDE DICTÉE

UN MOMENT DE PARTAGE INTERGÉNÉRATIONNEL EN VISIOCONFÉRENCE



MERCREDI 7 OCTOBRE 2026 - de 14h30 à 16h

À suivre sur happyvisio.com et en présentiel à l'Espace de Vie Sociale

Gratuit pour tous avec le code **SEMAINEBLEUE**



Participez à La Grande Dictée HappyVisio, un événement national gratuit placé sous le signe du partage et de la convivialité.

Retrouvez **Philippe Dessouliers**, auteur de textes de dictée et lauréat de la dictée de Pivot en 2002, pour un moment ludique autour des mots.

Ouverte à tous et adaptée aux enfants, cette animation est l'occasion de stimuler sa mémoire, de créer du lien et de vivre une expérience culturelle collective !



Pour vous inscrire à la dictée, scannez ce qrcode !



Pour participer à l'EVS, inscrivez-vous au CCAS
01 39 22 35 73 ou ccas@mairie-orgeval.fr

BANQUET DES SENIORS

PARTAGE ET CONVIVIALITÉ AU MENU !



VENDREDI 9 OCTOBRE 2026 - à 12h

Espace Claude Rich - 165, rue de la Fontaine Saint-Pierre

Sur inscription - Limité à 180 personnes

Un rendez-vous festif à ne pas manquer !

La municipalité a le plaisir d'inviter les Orgevalais âgés de 65 ans et plus à participer au traditionnel Banquet des seniors.

Très attendu chaque année, cet événement est l'occasion de se retrouver autour d'un moment chaleureux. Les participants pourront profiter d'un déjeuner raffiné, propice aux échanges et aux retrouvailles.

La fête se poursuivra l'après-midi avec une animation musicale proposée par Gérard Curci, chanteur emblématique de *La Bande à Basile*, groupe incontournable de la variété française qui a marqué les années 70 et 80 et qui saura vous entraîner sur la piste de danse et faire revivre de nombreux souvenirs musicaux !

Entre musique, danse et moments de partage, ce banquet sera une belle occasion de se retrouver et de profiter d'un après-midi placé sous le signe de la fête !

Réservé exclusivement aux Orgevalais

Inscription par retour du carton d'invitation avant le 30 septembre au CCAS



CONFÉRENCE PRÉVENTION

LA MÉMOIRE, POURQUOI ET COMMENT LA STIMULER ?



MARDI 3 NOVEMBRE 2026 - à 14h30

Espace de Vie Sociale Inter'val - 4, place de la Mairie

Gratuit - Limitée à 30 personnes



Cette conférence vous propose de découvrir les différents types de mémoire et leur fonctionnement grâce à des explications claires, des exemples concrets et de petits exercices ludiques.

Vous comprendrez que la mémoire peut être entretenue et stimulée à tout âge. Des conseils pratiques et des méthodes simples vous permettront d'entraîner votre mémoire au quotidien et de préserver vos capacités cognitives.

Inscription du 6 au 16 octobre au CCAS

LA CAGE AUX FOLLES

COMÉDIE MUSICALE



DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026 - à 15h

Départ en bus à 13h30 sur le parking de La Croisée - 93, rue de la Gare

Tarifs I Seni'Or : 65 € - Normal : 90 € - Extérieur : 100 €

Limitée à 30 personnes



La Cage aux folles fait son grand retour dans une mise en scène d'Olivier Py, avec Laurent Lafitte.

Cette comédie musicale culte de Jerry Herman, adaptée de la pièce de Jean Poiret, célèbre avec humour, émotion et générosité la liberté d'être soi. Entre éclats de rire, chansons inoubliables et message d'amour et de tolérance, ce spectacle, à la fois festif et profondément émouvant, demeure plus actuel que jamais.

Inscription du 6 au 16 octobre au CCAS

STUDIO HARCOURT PARIS

VISITE DU STUDIO DE PHOTOGRAPHIE



MARDI 10 NOVEMBRE 2026 - de 14h à 17h

Départ en bus à 13h sur le parking de La Croisée - 93, rue de la Gare

Tarifs I Seni'Or : 35 € - Normal : 50 € - Extérieur : 55 €

Limitée à 30 personnes



À l'occasion du bicentenaire de la photographie, partez à la découverte du mythique Studio Harcourt, haut lieu de l'art du portrait.

Lors d'une visite guidée, découvrez les coulisses de ce studio emblématique, reconnu pour son savoir-faire d'exception et son patrimoine unique. Une immersion dans l'univers de la photographie de portrait, entre histoire, élégance et tradition, prolongée par un tea time raffiné pour savourer pleinement cette expérience hors du temps.



Inscription du 6 au 16 octobre au CCAS

ATELIER INFORMATIQUE

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE



MARDI 24 NOVEMBRE 2026 - à 14h

Espace de Vie Sociale Inter'val - 4, place de la Mairie

Gratuit - Limité à 15 personnes



Le CCAS vous invite à un atelier numérique spécialement conçu pour les seniors.

Découvrez les démarches administratives en ligne (impôts, santé, retraite, FranceConnect) et une initiation à l'intelligence artificielle. Animé par Guy Noël Treboit, ancien informaticien, cet atelier répondra à toutes vos questions. Pensez à apporter votre smartphone ou votre tablette !

Inscription du 3 au 13 novembre au CCAS

CONFÉRENCE MUSIQUE ET SANTÉ

LA MUSIQUE, LE CERVEAU, LE BIEN-ÊTRE



MARDI 1^{er} DÉCEMBRE 2026 - à 14h30

Espace de Vie Sociale Inter'val - 4, place de la Mairie

Gratuit - Limitée à 30 personnes



Découvrez les bienfaits de la musique au quotidien !

Cet atelier vous invite à utiliser la musique comme un véritable allié du bien-être. Elle stimule la mémoire et les capacités cognitives, favorise la détente, renforce l'estime de soi et crée du lien social.

Vous apprendrez également comment la musique peut accompagner un proche fragilisé, souffrant de troubles de la mémoire, d'anxiété ou d'isolement.

Inscription du 3 au 13 novembre au CCAS

REMISE DES COLIS DE NOËL

AUX SENIORS ORGEVALAIS



MARDI 15 DÉCEMBRE 2026 - de 9h à 17h

Soumis à conditions des ressources et âge

Si vous ne participez pas au Banquet des seniors, réservez votre colis de Noël avant le 13 novembre 2026 !



Attention : après cette date, aucune demande ne sera prise en compte.

La remise des colis sera effectué par le CCAS, uniquement sur réservation et par retour du carton d'inscription.

PRÉSENTATION SÉJOUR SENIORS

CAP SUR LA BRETAGNE !



LUNDI 11 JANVIER 2027 - à 14h

Espace de Vie Sociale Inter'val - 4, place de la Mairie

Les tarifs vous seront communiqués lors de cette présentation

Envie d'évasion ? Venez découvrir en avant-première le futur séjour seniors organisé par le CCAS dans le cadre du dispositif «Seniors en vacances» !



Embarquez pour une nouvelle aventure, en Bretagne, au cœur d'une région riche en paysages, en traditions et en patrimoine.

Lors de cette présentation, découvrez le programme de ce futur séjour seniors, ses temps forts et toutes les informations pratiques. Une belle escapade vous attend !

Inscription au séjour le 19 janvier au CCAS

GALETTE DANSANTE

UN APRÈS-MIDI DE FÊTE À PARTAGER !



MARDI 12 JANVIER 2027 - de 14h à 17h

Espace Claude Rich - 165, rue de la Fontaine Saint-Pierre

Tarifs I Seni'Or : 5 € - Normal : 10 € - Extérieur : 13 €

Limitée à 60 personnes



Retrouvez le plaisir de la musique et de la danse lors de notre Galette dansante.

Entre airs entraînants, dégustation de la galette des rois et moments de convivialité, tout est réuni pour passer un après-midi agréable !

Inscription du 1^{er} au 18 décembre au CCAS



INFOS PRATIQUES

■ Activités seniors à l'Inter'val (hors vacances scolaires)

- atelier gym douce : retrouvez-nous chaque mardi matin de 10h15 à 10h45 pour une séance de gym douce, idéale pour stimuler votre corps en douceur et améliorer votre bien-être,
- atelier jardinage : chaque mercredi après-midi de 14h30 à 15h30, venez vous initier ou approfondir vos connaissances en jardinage,
- café Popote (cuisine et repas) : le vendredi matin de 10h à 12h, participez à un atelier de cuisine collectif suivi d'un repas partagé, pour apprendre de nouvelles recettes,
- café Papote (débat à thème) : les deux premiers vendredis de chaque mois, de 10h à 11h, venez échanger autour de thèmes variés.



Cotisation annuelle : 30 € par personne pour participer à toutes les activités proposées par l'Espace de Vie Sociale Inter'val.

Inter'val : 4 place de la mairie

■ Portage des repas



Le CCAS propose un service de livraison de repas équilibrés et variés, à domicile, pour les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap. Les repas, préparés à partir de produits locaux de qualité, sont livrés midi et/ou soir, 7j/7 selon les besoins. Des menus adaptés sont également disponibles : sans sucre, sans sel, mixés, hachés ou avec potage.

Combien ça coûte ?

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources du bénéficiaire.

Comment s'inscrire ?

Contactez le CCAS aux horaires d'ouverture au **01 39 22 35 73** ou rendez-vous sur www.ville-orgeval.fr, rubrique « Démarches en ligne ».

■ Carte «J'ai un animal seul chez moi»

Parce que votre animal compte aussi, la Ville met gratuitement à votre disposition une carte à conserver sur vous.

En cas d'urgence et si vous ne pouvez pas rentrer à votre domicile, les secours pourront contacter la personne de confiance que vous avez désignée afin qu'elle puisse s'occuper de votre animal.



Plus de renseignements auprès du CCAS : **01 39 22 35 73**

■ Donnez un peu de votre temps aux tout-petits

La crèche d'Orgeval, *À la Claire Fontaine*, recherche des bénévoles seniors pour partager quelques heures par mois avec les enfants. Lecture d'histoires, jardinage, activités créatives, comptines ou simplement moments d'échange : chacun peut transmettre ses talents et ses connaissances.

Aucune expérience auprès des jeunes enfants n'est nécessaire. Les activités sont préparées et encadrées par l'équipe de la crèche qui accompagne les bénévoles.



Plus de renseignements auprès de Carine Blanchot du CCAS : **01 78 63 10 31**

■ Yvelines Écoute Assistance : un service de téléassistance pour votre sécurité



Le Département des Yvelines propose Yvelines Écoute Assistance, un service de téléassistance destiné aux Yvelinois de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap et aux personnes souffrant de déficiences respiratoires et/ou motrices (sur justificatif médical).

Disponible 24h/24 et 7j/7, ce service vous permet, grâce à un émetteur portatif, d'alerter un professionnel en cas de chute, de malaise ou de besoin d'assistance. Vous restez ainsi en sécurité et pouvez continuer à vivre sereinement à votre domicile.



Plus de renseignements auprès du CCAS : **01 39 22 35 73**
ou sur www.ville-orgeval.fr, rubrique «Démarches en ligne».

■ Demande d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), financée par le Conseil départemental, aide les personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie à financer un accompagnement adapté.

En quoi consiste l'APAD ?

L'APAD contribue à financer, tout ou partie, les dépenses liées au maintien à domicile, comme le portage de repas, la téléassistance ou l'aide à domicile. Son montant dépend du niveau de perte d'autonomie, du plan d'aide et des ressources du bénéficiaire.

Plus de renseignements auprès du CCAS : **01 39 22 35 73**
ou sur www.ville-orgeval.fr, rubrique «Démarches en ligne».

■ Allô Autonomie

Le dispositif

Le Département des Yvelines propose Allô Autonomie, un service d'information pour les seniors, les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Obtenez des conseils sur l'adaptation du logement et les dispositifs d'accompagnement liés à la perte d'autonomie.



Ce numéro unique permet de répondre à vos questions et vous orienter vers les aides et services adaptés à votre situation.

Allô Autonomie : **0 801 801 100** (appel gratuit),
du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

■ France Services : aide aux démarches

France Services vous accompagne gratuitement dans vos démarches administratives du quotidien : CAF, Assurance Maladie, impôts, retraite, France Travail, La Poste, etc.

Les agents vous informent, vous aident à remplir vos dossiers et à utiliser les services en ligne, avec un accompagnement près de chez vous.



Plus de renseignements auprès de la mairie de Morainvilliers : **01 39 75 85 90**
ou franceservices1@morainvilliers-bures.fr

■ Inter'val : votre espace bien-être !



L'Espace de Vie Sociale Inter'val est un lieu de rencontre intergénérationnel où chacun peut participer à des activités, échanger autour d'un café ou simplement partager un moment convivial. En période de fortes chaleurs, profitez également de son espace climatisé pour vous rafraîchir.

Le CCAS tient un Registre Communal des Personnes Vulnérables (RCPV), destiné aux personnes âgées isolées, en situation de handicap ou fragilisées. Cette inscription permet d'être contacté en cas de canicule, de grand froid ou de situation exceptionnelle.

Formulaire d'inscription disponible sur www.ville-orgeval.fr, à déposer en mairie ou à envoyer à ccas@mairie-orgeval.fr

Plus de renseignements auprès du CCAS : **01 39 22 35 73**



Centre Communal d'Action Sociale
123, rue du Docteur Maurer
01 39 22 35 73 - ccas@mairie-orgeval.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h30-12h30/13h30-17h30
Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30/13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30

**Activités réservées exclusivement
aux seniors orgevalais de plus de 65 ans.**

**Règlement à l'inscription auprès du CCAS,
par carte bancaire ou chèque à l'ordre de la Régie Centrale Recettes Orgeval.
Le paiement en espèces n'est plus accepté.**

Conditions d'annulation

Aucun remboursement n'est possible en cas de désistement,
sauf pour une hospitalisation justifiée par un certificat médical.
Autrement, il vous incombe de trouver une personne pour vous remplacer.

Assurance responsabilité civile / Assurance annulation

Les sorties et séjours sont placés sous la responsabilité
des participants (responsabilité civile).

Pour les séjours, le CCAS souscrit une assurance annulation auprès du prestataire.
Elle permet un remboursement partiel ou total des sommes versées selon certaines
conditions. Le CCAS rembourse les sommes versées après déduction des pénalités
d'annulation prévues aux conditions générales de vente du prestataire.
Celles-ci sont communiquées lors de l'inscription.